VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson—Splendide occasion pour placement.

Par la succession de Odette Zebriska.

No 79,987—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs Bureau No 342 rue Carondelet. Jeudi le 16 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 13 juillet 1906, par l'Hon. John St. Paul, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à Cicero A. Ramsey, encanteur, la propriété ci-après décrite—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 138, borné par les rues Magasin, Calliope, Jupiter (ci-devant Duplantier) et Constance, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas, voyer, le 19 juin 1906, lequel dit lot A formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces et six lignes environ, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, etc., situé dans le même îlet comme ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à celui du lot A et B du dit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, même longueur dans le fond par une profondeur de soixante pieds six pouces et trois lignes environ et trois lignes environ de profondeur. Les améliorations consistent de bâtisses à deux étages connues par les numéros 1100-02 rue Calliope.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies etc., etc., situé dans le même îlet comme ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A du dit devis et commence à un point trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de l'encoignure des rues Magasin et Calliope, lesdit et mesurant trente six pieds (36) six pieds (6) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces environ trois lignes environ, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

4. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies etc., etc., situé dans le même îlet comme ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à celui du lot A et B du dit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, même longueur dans le fond par une profondeur de soixante pieds trois (3) pouces et trois lignes environ et trois lignes environ de profondeur. Les améliorations consistent en deux bâtisses à deux étages connues par les numéros 1108-10 rue Calliope.

Ainsi qu'il se voit par le plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer le 22 août 1887 déposé en l'étude de D. L. McCaleb, notaire en cette ville, lesdit lot mesurant vingt neuf (29) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de face à la rue Erato, par une profondeur de cent soixante quinze (175) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée sept pieds (7) de largeur, contigu au même. Les améliorations sont connues comme No municipal 1019 rue Erato.

5. Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits etc., etc., situé à Shrewsbury, paroisse de Jefferson, est Etat, borné par la rue Seyern, les rues Première, Deuxième et Hulin, désigné par le numéro 4, d'après un plan dressé par Wilkerson, voyer, sous date du 21 janvier 1897, déposé en l'étude de William Christy notaire, paroisse d'Orléans.

6. Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le village de Harlem, paroisse de Jefferson, connu comme numéro cent seize (116) sur un devis par F. Wilkerson, voyer, approuvé par L. Bringier, voyer général le 12 janvier 1857, et déposé en l'étude de William Boswell, plus tard Edward Barnett notaire en la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, moins la portion vendue à M. Hurtig consistant de deux lots, livre des transferts 14, folio 457.

Aussi l'îlet No cent dix sept (117), situé dans la même ville et paroisse que le ci-dessus. L'îlet numéro cent vingt trois, moins cette portion vendue au New Orleans et Western Railroad.

Îlet numéro cent vingt quatre (124) le tout d'après le plan ci-dessus fait par le ci-dessus nommé voyer.

Conditions—Comptant. La quéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer tous deux les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer frais en les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John Dymond, Jr. avocat.

15 juin—15 22 29 — août 5 12 16

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages.

No 122 rue N. Roman, entre Canal et Iberville, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 août 1906, à midi,

Succession de Mlle Caroline Graff.

No 79,283—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 9 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre succinct et signé le 6 juillet 1906 par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Dorbigny, Douane et Canal, désigné comme lot No 18 de l'îlet No 51 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCaleb, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 19 et sur l'autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à deux étages avec un étage dans le fond, retirée de la banquette contenant de chaque côté 5 chambres, hangar, galerie et cuisine, etc., et est connu comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance en un et deux ans représentée par billets de l'acquéreur portant huit (8) pour cent d'intérêt par an à date de l'adjudication, chaque paiement d'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis par une hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite avec toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de crédit de la propriété louée. Acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication et payer tous frais de vente et taxes d'Etat et cet, en sus du prix de vente.

Georges L. Dinkelspiel, avocat.

Bureau de la Bourse des Propriétés Foncières.

8 juillet—5 22 29—août 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR "ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903. L'intérieur redécoré cette saison capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard, encanteur, JEUDI, le 20 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906 dans l'affaire de P. A. Capdau et autres vs Third District Theatre Co., Ltd., No 79,935 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur, et façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10" 6''') de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scènes, décors, chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Lozier, notaire, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.

E. A. Bauer, receveur.

29 juil—29—août 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Gus Lehman, Jr. vs Athletic Park Amusement Company Ltd.

La Bâtisse Arcade, la Bâtisse Casino, la Bâtisse Grand, la Bâtisse de la bande de musique, la Bâtisse Japonaise, etc.

Aussi le bail du fameux Park Athletic No 79,041—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 16 août 1906 à 11 heures a. m., sur les lieux connu comme Parc Athlétique, avenues Tulane et Carrollton, il sera vendu à enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 juillet 1906 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant en place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un lot de bâtisses, meubles, installations électriques, etc.

2. Le bail sur ladite propriété, commençant le 1er novembre 1906, à $500 pour le trimestre finissant le 1er janvier 1907, payable d'avance et du 1er février 1907 et finissant le 31 janvier 1908 à $2,000 par an payable en paiements trimestriels partiels de $500 chacun, d'avance, les premiers jours de février, mai, août et novembre de 1907, respectivement, avec le privilège de renouvellement pour deux ans additionnels au taux de $3000 par an payable d'avance en paiements trimestriels partiels, commençant le 1er février 1908, l'acquéreur devant assumer toutes les obligations du bail et de se conformer avec ses termes et conditions, et de payer le loyer du moment qu'il est dû.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel, Hart & Davey. E. Howard McCaleb, avocats.

A. B. Léopold, Receveur.

29 juil—29—août 5 12 16

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Onze lots de valeur dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Edenburg, Quinzième ou Olive, et St Pierre.

A proximité de la Harry Bros Tank Co., Panama Tank Co. et environ un îlet du chemin de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

Division A.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie, les propriétés de valeur, comme suit—

Onze certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre, et Edinburg, lesquelles dite lots sont désignée comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19, d'après le plan de Edgar Pilié, député voyer de ville le 13 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30 2 3.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30 2 4, et le tout desdits lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 4, et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 3, et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden notaire. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juin—22 29—août 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Le certifie par le présent que le 11me jour de novembre 1905 jugement a été rendu et cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et conditions suivants à savoir:

Mme Anna Hernandez vs R. E. Simons et mar.—No 479,027—Jugement.

Sur la motion de J. N. Wolfson, avocat pour la demanderesse et en prononçant de la preuve pour supporter sa demande à l'encontre du défendeur, étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 20 mai 1906 soit maintenant confirmé et fait sien et que ordonnement y a jugement en faveur de la demanderesse Amélia Hernandez, épouse de Roger R. E. Simons et contre le défendeur Roger R. E. Simons, son époux, de présent vivant séparé de propriété entre eux et dans vivant la communauté de biens et qu'elle existant entre eux, la dite communauté avec propriétaire des meubles et des immeubles et autorisant à prendre l'administration et le contrôle de sa propriété paraphernale.

Il est en plus ordonné que la demanderesse ait et recoive jugement contre le défendeur dans la somme entière de Quatre cents (400) dollars, tant et ses dépens avec intérêt légal sur ladite $450 du 24 février 1905 jusqu'au paiement.

Jugement rendu le 11 novembre 1906.

Jugement signé le 17 novembre 1906.

Signé: GEO. H. THIBAUD, Juge.

Ledit jugement ainsi signé et apposé se serait de suite et en la ville de la Nouvelle-Orléans le 1er août de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent six.

Mme ORMICK, Deputé Greffier.

Aug 2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le nouveau No municipal 1023, Avenue Washington, entre les rues Magasin et Constance.

Mlle Nellie H. Henderson vs Sheldon W. Clark, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 79,928—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Constance, Washington, Magasins et Quatrième désignés par les lots Nos 15 et 16 de l'îlet 59, sur un plan fait par Henry Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé en l'étude de L. Herman, alors un notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un pieds six pouces (31' 6") de face à la rue Washington sur cent vingt cinq pieds (125) de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la demanderesse.

4 août—4 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant le No 2127 rue Lapeyrouse.

Antonino Paterno, Jr., vs Philip Flapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés séparément par les Nos 26 et 27 de l'îlet A, lesquels sont bornés par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre, d'après le plan fait par Pecquet et Crawford, voyers, déposé dans les archives de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, par le No 49, lesdits lots mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Toulouse par cent cinquante trois pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et est maintenant désigné comme îlet No 541 sur le nouveau plan municipal, étant sous le nom de Mme Helena Schaeff, épouse de Roger Grimes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Theo. Cotonio, Esq. avocat.

27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Samuel Israel le Baptiste Church vs Jordan Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 78,390—En vertu d'un writ de fieri facias contre la demanderesse la Samuel Israelite Baptiste Church et J. C. Perkins, J. B. Wilson, Matthew Wilson et Adeline Wilson, sécurités sur le bond d'injonction dans l'affaire ci-dessus et en faveur du défendeur Jordan Thomas à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Vertue et Force, désigné par le lot No 12 dans le devis par D. E. Seghers, voyer, daté le 10 décembre 1849, mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Louisa, maintenant rue Louisa par cent vingt trois pieds onze pouces quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Woody & Woodville, avocats pour le demandeur en exécution.

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

Succession de Hugo Moritz Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,001—Division D. Attendu que Ernest Von Meysenberg a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hugo Moritz Hoffmann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Solomon Wolf, avocat.

2 août—2 6 11

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MARDI, 14 AOUT 1906

Succession de Elizabeth Brown—No 79,627, Cour Civile de District Division A.

Un Cottage Double élevé de terre très attrayant

Nos 3217-19 avenue Canal (entre les rues Lopez et Rendon).

Attention! Spéculateurs, Chercheurs de Home et Placeurs—A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.—A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—Bureau 846 rue Common—En vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Thibaud, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 11 juillet 1906, et à moi adressé officiel en vente MARDI, le 14 août 1906, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon, désigné par le No cinq (5) sur un plan et certificat d'arpentage fait par E. Pilié, voyer et annexé à un acte de vente passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 27 mars 1835, ledit lot commençant à une distance de cent vingt trois pieds et six lignes de l'encoignure de la rue Lopez et mesurant trente et un pieds de face à la rue du Canal par cent trente neuf pieds et cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un an, crédit de un et deux ans, avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix de l'adjudication, le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1906. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Lagier, notaire.

L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur

Emile Pomes, avocat.

12 juil—12 15 22 29—août 5 12 16

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI 5 Septembre, à midi.

A la Bourse à Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Dufrin.

No 79,010—Cour Civile de District Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre E sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1840 annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 20 décembre 1840, commençant à une distance de 97 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart et mesurant 30 pieds 9 pouces 4 lignes de façade à la rue Bourbon par 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié en sus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur du billet. Et après vente devant notaire, la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de pro se, et toutes les clauses usuelles, le vendeur devant payer toutes les taxes laissant celles de 1906. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier notaire aux frais de l'acquéreur.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE.

Bâtisse en briques à trois étages, No 528 RUE ROYALE.

Entre St Louis et Toulouse, contigu à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et le rez-de-chaussée convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Avec 6 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un îlet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite, pas de réserve.

Succession de Mme Mary McCord, épouse de William Johnson

No 77,096, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, les rues Palmyre, Prieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Loomis, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 79,987—John B. Manning vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition précédente et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après que publications avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit John B. Manning soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Charles F. Fletcher, notaire, en son étude dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant mercredi le 2me jour d'août 1906, à 10 heures a. m. pour voter sécurité ou renvoyer application de M. John B. Manning pour un répit de six ans et six mois à date de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues le tout d'après la loi.

Nouvelle Orléans 26 juillet 1906. A. D. Ve (signé) JOHN ST. PAUL

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme

J. McCORMICK, Deputé Greffier.

Henry G. Stewart et Lyle Saxon, avocats.

3 août—3 15 29

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Huff Bros vs Maurice Green.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 26,148—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 14me jour d'août 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un piano Gilbert, un lot de meubles de maison, une petite presse, un lot de chemises, de dessins, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.

WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—John B. Fisher, avocat pour les demandeurs.

3 août—3 5 14

Albert Mackie Grocery Co., Ltd., vs Willis et Wendling, insolido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 26,321—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, Martin Willis défendeur dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11me jour d'août 1906 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: —1 cash register, 1 lot assorti d'huiseries, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions Comptant.—WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Tiberger & Duffy, avocats pour la demanderesse.

31 juil—21—août 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Waterhouse vs Jesse Crossland et femme en communauté.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—Nos 26,101—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, le 15me jour d'août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 117B borné par les rues Annette, Allen, Miro et Tonti, ledit lot étant décrit par le No 4 sur un plan de Emile Surgi, ingénieur civil, et un autre plan fait par Prego, daté le 29 mai 1843 et déposé en l'étude de Paul E. Théard, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Annette par une profondeur de 128 3. Saisi dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté. Conditions—Comptant. WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour le demandeur.

15 juil—15 22 29—août 1 5 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eliza McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,254—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Thomas J. Weldon, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

27 juil—27—août 1 5

Succession de Veuve John O'Connor

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,960—Division E—Attendu que James O'Connor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve John O'Connor, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James O'Connor, Walter Gleason, avocats.

1 août—1 5 10

Succession de Mme Bridget Ausberry, veuve de Peter Grimm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 79,208—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard Murray, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat.

28 juin—28—août 1 6

Succession de Mary Harris quelquefois connue comme Mary Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 79,956—Division C—Attendu que Adolfo Dagnac, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Harris quelquefois connue comme Mary Burke, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

28 juin—28—août 1 6

Succession de John Ruty.

CO